


| | | | | |
|--|--|---|---------------------------------|--|
| | |  | communiqué de presse | |
|--|--|---|---------------------------------|--|

Les Amis de la Terre
 2B rue Jules Ferry, 93 100 Montreuil.
 Tél : 01 48 51 32 22. Fax : 01 48 51 95 12.
 E-mail : france@amisdelaterre.org
www.amisdelaterre.org

Montreuil, le 13 décembre 2006

Teck de Birmanie : luxe au Nord, dictature au Sud

Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies se prépare à agir dans les prochains mois contre la junte militaire qui monopolise illégalement le pouvoir en Birmanie depuis 1962, les Amis de la Terre dénoncent le commerce du bois de teck originaire de ce pays, à l'origine de graves violations des droits de l'Homme et des dégâts environnementaux majeurs.

Les Amis de la Terre, la Fédération internationale des droits de l'Homme, Info Birmanie, la Ligue des droits de l'Homme, Reporters sans frontières et le réseau Ritimo font campagne pour que l'inscription en septembre de la question birmane à l'agenda permanent du Conseil de sécurité des Nations unies débouche rapidement sur une résolution contraignante. Les Amis de la Terre appellent donc les citoyens français à signer la pétition qui sera adressée au gouvernement français¹. Frédéric Debomy, coordinateur d'Info Birmanie, déclare : « *En Birmanie, plus de 530 000 personnes ont signé une pétition demandant la libération des prisonniers politiques, en parfaite connaissance des risques encourus. Nous espérons que ce sursaut de courage inspirera nos compatriotes.* »

Les Amis de la Terre renouvellent également leur appel au boycott du teck de Birmanie commercialisé en France et en Europe, et font pression avec d'autres ONG françaises et européennes pour que l'Union européenne prenne enfin en compte le problème à l'occasion de la révision de sa Position commune en avril 2007.

L'exploitation du teck birman est en effet catastrophique, en termes environnementaux politiques ou socio-économiques. Gwenaél Wasse, chargé du dossier aux Amis de la Terre France, est catégorique : « *Quelle que soit la façon dont on considère le problème, le commerce de teck birman est l'antithèse absolue du développement durable et de l'éthique la plus élémentaire. Le scandale est que c'est parfaitement légal en Europe, alors qu'il est notoire depuis longtemps que les bénéficiaires ne profitent qu'à une infime minorité au pouvoir et aux marchands d'armes !* ».

Avec 427 millions de dollars en 2004-2005, le teck représente la deuxième ressource officielle d'une junte aussi brutale que corrompue, responsable de violations des droits de l'Homme très graves. En 2000, pour la première fois de son histoire, l'Organisation internationale du travail (OIT) a d'ailleurs appelé ses membres à cesser leurs relations commerciales avec la Birmanie, du fait du recours systématique au travail forcé par les militaires qui contrôlent l'économie. L'exploitation légale ou illégale par la junte et des entreprises étrangères entraîne aussi la disparition de forêts primaires quasi-inexplorées, dans une des zones les plus riches du monde en biodiversité. Selon l'ONG Global Witness, le rythme d'exploitation est tel que ces écosystèmes auront disparu d'ici 2020.

Contact presse : Caroline Prak 01 48 51 32 22 / 06 86 41 53 43

¹ http://www.amisdelaterre.org/rubrique.php3?id_rubrique=283 ou <http://info-birmanie.org>